



Villeneuve -lès-**Bouloc**

Magazine municipal d'information

N°8 Août 2023



*Vive les vacances
à l'accueil de loisirs !*



MAIRIE

Tél. : **05 61 82 02 29** - accueil@villeneuvelesbouloc.fr
contact@villeneuvelesbouloc.fr

- Permanence mairie en dehors des horaires d'ouverture **06 43 02 49 01**
- Régie cantine : cantine@villeneuvelesbouloc.fr
- Service communication : communication@villeneuvelesbouloc.fr
- Service urbanisme : urbanisme@villeneuvelesbouloc.fr
- Service comptabilité : comptabilite@villeneuvelesbouloc.fr
- Site internet : www.villeneuvelesbouloc.fr

URGENCES

- PHARMACIES DE GARDE : **3237**
- SAMU : **15**
- POMPIERS : **18**
- GENDARMERIE : **17**
- NUMÉRO D'URGENCE pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
- ENFANCE EN DANGER : **119**
- NUMÉRO D'ÉCOUTE NATIONAL VIOLENCES FEMMES INFO : **3919**
- MÉDECIN DE GARDE : **3966**
- CENTRE ANTI POISON : **05 61 77 74 47**
- ACCUEIL MÉDICO TRAUMATIQUE : **05 62 18 33 83**
25 avenue de Villemur 31140 Saint-Alban
- ERDF : **09 72 67 50 31**

PERMANENCES JURIDIQUES

Conseil Départemental de l'accès au Droit

Pour toute question juridique vous pouvez consulter gratuitement en Haute-Garonne, des avocats, notaires et huissiers de justice. Plus d'infos : <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>

SANTÉ / SOCIAL

CCAS

Villeneuve-lès-Bouloc : ccas@villeneuvelesbouloc.fr
Castelnau d'Estrétefonds : ccas@mairiecastelnau.fr

Une permanence sociale du CCAS de Castelnau d'Estrétefonds est assurée à Villeneuve-lès-Bouloc tous les premiers jeudis du mois sur RDV au **05 34 27 66 40** ou au **05 61 82 02 29**.

PERMANENCE SOCIALE

Une permanence est assurée par un travailleur social territorialisé de la CAF de Toulouse tous les jeudis au CCAS de Castelnau d'Estrétefonds sur RDV au **05 67 77 44 55**.

MAISON MÉDICALE COMMUNALE

Médecin

- KHAROUBI Patrice : **05 61 82 07 67**

Infirmières libérales

- AUGUSTE-MATHIEU Cindy : **07 86 05 73 49**
- JOURNET Nadège : **06 08 70 81 22**

Orthophoniste

- BONNAFÉ Lise : **05 61 74 71 73**

Pédicure-podologue

- ESCULIÉ Lucie : **07 81 91 92 70 / 09 50 06 25 36**
ou sur le site doctolib.

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

- LE LOUER Edwige : **06 37 60 30 76**

MAISON DES SOLIDARITÉS

2 rue de la gare 31620 Bouloc : **05 34 27 94 94**

ENFANCE / JEUNESSE

ÉCOLE

Tél : **05 61 82 09 64** - mail : ecole@villeneuvelesbouloc.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

Tél : **09 67 32 69 98**

mail : villeneuvelesbouloc@leolagrange.org

CENTRES ANIMATION JEUNESSE

Site internet :

<http://www.lecgs.org/fr/site/ccf/page/presentation.php>

MÉDIATHÈQUE

Tél. : **09 67 10 67 26** - mediatheque@villeneuvelesbouloc.fr

SOMMAIRE

Vie pratique 2

L'édito du maire 3

Actualités 4

Intercommunalité 8

Urbanisme, travaux et environnement 10

Santé et Social 11

Économie 13

Culture 14

Enfance et Jeunesse 16

Associations 18

La page des enfants 25

Expression libre 26

Agenda 27



Les semaines qui s'annoncent auront une résonance particulière dans l'histoire de notre commune car elles seront marquées par **l'ouverture de la nouvelle mairie**, bâtiment qui témoigne, à bien des égards, de notre entrée effective dans le 21^e siècle. Le transfert se déroulera vraisemblablement d'ici la fin de l'année.

Pendant cette période, **un service minimum d'accueil** sera mis en place pour les urgences. Vous serez automatiquement informés de la date de mise en service grâce à **notre système de communication numérique Alerte Citoyens**.

Sur le plan des relations humaines, je suis personnellement très attaché à ces rendez-vous automnaux que constituent, pour moi, **la réception des nouveaux habitants et le repas des aînés**. Je vous demande de prendre bonne note de leur date, si cela vous concerne.

Dans le même ordre d'idées, je suis ravi de souhaiter la bienvenue d'une part à Véronique, nouvel agent d'accueil à la mairie et, d'autre part, à Noémie, agent de médiathèque et de développement culturel, dont le rôle sera d'épauler Quentin, notre médiathécaire, dans l'accomplissement de sa mission aux multiples facettes, ainsi qu'Aurélië, coordinatrice du territoire, dans sa gestion des affaires culturelles. Cette embauche nous permet maintenant de **laisser la médiathèque ouverte toute l'année**.

L'atmosphère studieuse de la rentrée ne doit pas vous détourner des plaisirs du divertissement et de la culture. C'est pourquoi je vous invite à venir voir en famille le spectacle **Les petites casseroles que tu trimballes**, à la salle des fêtes.

André GALLINARO

Magazine municipal d'information

Directeur de la publication : Mr André GALLINARO

Responsable de la publication : Commission communication

Mise en page et impression : EQUINOX-Z.I de GABOR 81370 Saint-Sulpice

Les articles, textes et images sont sous la responsabilité exclusive de leurs auteurs.

Horaires nouvelle mairie

Après une étude réalisée sur la fréquentation de la mairie par les administrés et leurs besoins, les horaires d'ouverture du nouveau bâtiment vont évoluer. A compter de sa mise en service, **l'amplitude horaire d'accueil du public va s'élargir passant de 20h00 à 31h00.**



Lundi	8h30 - 12h00	14h - 17h30
Mardi	8h30 - 12h00	14h - 17h30
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h00	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h00	14h - 17h00

A noter :

- Le mercredi après-midi la mairie sera fermée mais **l'accueil téléphonique restera ouvert de 14h00 à 17h30.**
- Les jours d'ouverture du **service urbanisme** seront le **mardi et le jeudi.**



Astreinte mairie

Le maire et les élus **assurent une permanence en dehors des heures d'ouverture de la mairie.** L' élu d'astreinte dispose d'un téléphone portable, d'un accès aux clés des bâtiments, des numéros de téléphone des services d'urgence et des techniciens susceptibles d'intervenir rapidement.

Le numéro de téléphone portable spécialement dédié à l'astreinte est le : **06 43 02 49 01**
Ce numéro est réservé aux **urgences** hors horaires d'ouverture de la mairie.

Soirée nouveaux habitants

Vous avez emménagé à Villeneuve-lès-Bouloc ? Nous vous souhaitons la bienvenue.

Chaque année, les élus vous reçoivent lors de la **soirée d'accueil** des nouveaux arrivants qui aura lieu **le vendredi 6 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.** Cette soirée est l'occasion d'échanger, de rencontrer les élus et de vous présenter les projets et les animations de la commune.

Pour recevoir une invitation à cette soirée, faites-vous connaître auprès des services de la mairie, directement sur place, par mail à l'adresse accueil@villeneuvelesbouloc.fr ou par téléphone au **05 61 82 02 29.** **Date limite d'inscription le 15 septembre.**

La municipalité met également à votre disposition un kit nouvel habitant contenant des informations pratiques sur la Communauté de Communes et la commune, leurs services, leurs animations, que vous pouvez retirer à l'accueil de la mairie.



Villeneuve-lès-Bouloc protège ses bâtiments

Après avoir subi plusieurs exactions durant ces derniers mois, les ateliers municipaux et la Maison Médicale entre autres, la commune a décidé de s'équiper **d'un système de vidéoprotection** des sites les plus sensibles de notre commune.



Une étude approfondie a été menée avec le concours de La Gendarmerie Nationale pour définir les lieux et implantations des systèmes d'alarme et de vidéo qui auront pour but non seulement de protéger mais aussi de repérer d'éventuels actes malveillants aux abords des bâtiments. Le choix de la solution a été récemment fait et l'ensemble des démarches administratives règlementaires est en cours d'instruction auprès des services de la Préfecture.

Ainsi vont être équipés dans les prochaines semaines en priorité les bâtiments de **la nouvelle mairie** et **des ateliers municipaux** puis viendront immédiatement après **la Maison Médicale** et **la Salle des Fêtes**.

Rassemblement contre les violences

Lundi 3 juillet à midi, les élus, les agents municipaux, le policier intercommunal et les Villeneuvois se sont rassemblés sur le parvis de la mairie, faisant suite à l'appel national lancé par l'Association des Maires de France (AMF) **contre les violences envers les élus**. Ce rassemblement, souhaité par Mr le Maire, a réuni plus d'une vingtaine de personnes informée grâce au système d'**Alerte Citoyens** mis en place sur la commune. Dans son discours, André Gallinaro a rappelé **son soutien aux élus, aux pompiers et aux forces de l'ordre** qui luttent tous les jours contre ces violences. Il remercie toutes les personnes qui ont répondu présentes à son appel.



Alerte Citoyens
votre mairie vous informe



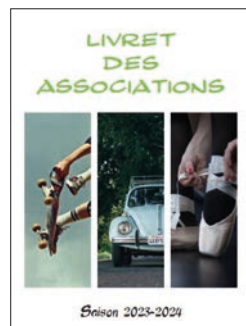
Mieux communiquer avec les Villeneuvois

Alerte Citoyens

Vous êtes déjà nombreux à vous être inscrits à cette **plateforme** qui vous permet de recevoir rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre portable par SMS en fonction de vos centres d'intérêt et pour des événements inattendus : travaux, coupure d'électricité, vie scolaire, vie de la commune...

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, vous pouvez vous inscrire sur le site <https://villeneuvelesbouloc.alertecitoyens.com>. Pour les personnes n'ayant pas d'accès à internet, vous pouvez compléter le formulaire disponible en mairie.

Livret des associations



L'édition 2023/2024 du livret des associations sera disponible lors du forum **le samedi 2 septembre**. Des loisirs aux disciplines sportives et culturelles, en passant par de simples passe-temps, ce livret a pour vocation de vous accompagner dans vos choix. Il vous donne directement **accès à l'ensemble des informations des associations de**

notre village. Après la date du forum, vous pourrez le retrouver à la mairie, à la médiathèque ou directement en ligne sur le site www.villeneuvelesbouloc.fr.

Dossier inscription cantine

Le dossier d'inscription à la cantine doit être retourné à la Mairie **au plus tard le 31 août 2023**, soit en version papier, soit par mail à l'adresse cantine@villeneuvelesbouloc.fr.

Il est téléchargeable sur le site de la Mairie mais aussi disponible en version papier.

Cette inscription vous donnera accès au portail famille sur lequel les repas doivent être OBLIGATOIREMENT réservés au préalable.

ATTENTION : le retour en mairie du dossier d'inscription à la cantine ne vaut pas réservation de repas.



Tarifs cantine, accueil loisirs

Sur la proposition de la Commission Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires, qui s'est déroulée le 12 Juin 2023, le Conseil Municipal, lors de sa séance en date du 27 juin 2023, a voté pour l'année scolaire 2023-2024 :

- 1) L'augmentation pour les tarifs cantine :
- de 2.5 % pour les tranches T1 et T2, **soit 6 centimes par repas**,
 - de 5 % pour les tranches T3, T4 et T5, **entre 15 et 17 centimes par repas**.

Quotient /Tranches		Tarifs Repas Cantine 2023-2024 Du lundi au vendredi
-499 €	T1	2.26 €
500 - 899 €	T2	2.56 €
900 - 1199 €	T3	3.11 €
1200 - 1499 €	T4	3.37 €
1500 € et +	T5	3.55 €

- 2) L'augmentation de 5 % des services ALAE/ALSH pour l'ensemble des tranches par quotients familiaux.

Relais petite enfance

Le Relais Petite Enfance accueille enfants et assistantes maternelles **les jeudis matin sur Villeneuve-lès-Bouloc**. L'occasion de se retrouver, échanger, partager entre adultes, et pour les enfants, un lieu de jeux, de socialisation et d'éveil. **Des ateliers** découvertes sensorielles et « patouilles » sont proposés régulièrement lors de ces matinées.

Le Relais s'adresse à la fois aux parents (information de leur rôle d'employeur), **aux assistantes maternelles** (lieu-ressources pour leur métier) **et aux enfants** (éveil et socialisation).



Vous recherchez un.e assistant.e maternel.le ou souhaitez des informations sur le statut de parent-employeur ?

Contactez l'un des relais petite enfance du territoire !

BOULOC
07 88 25 57 13
relaispetiteenfance.bouloc@cc-dufrontonnais.fr

CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS
05 62 22 76 29
relaispetiteenfance.castelnau@mutualite-mhg.fr

FRONTON
05 62 79 47 63
relaispetiteenfance.fronton@cc-dufrontonnais.fr

ITINÉRANT
06 83 60 48 03
relaispetiteenfance.itinerant@cc-dufrontonnais.fr

BOULOC
07 88 25 57 13
relaispetiteenfance.bouloc@cc-dufrontonnais.fr

CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS
05 62 22 76 29
relaispetiteenfance.castelnau@mutualite-mhg.fr

FRONTON
05 62 79 47 63
relaispetiteenfance.fronton@cc-dufrontonnais.fr

ITINÉRANT
06 83 60 48 03
relaispetiteenfance.itinerant@cc-dufrontonnais.fr

www.cc-dufrontonnais.fr
[@communautedecomunesdufrontonnais](https://www.facebook.com/communautedecomunesdufrontonnais)



L'apprentissage et l'alternance

Afin de répondre aux **besoins des entreprises** et aux **aspirations des jeunes** en recherche d'orientation, les propositions d'apprentissage et d'alternance sont nombreuses sur notre territoire.

Le **CFA de l'Académie de Toulouse** (maforpro-occitanie.fr) ouvre des perspectives dans différents domaines aussi bien des métiers manuels que du tourisme ou du tertiaire comme les métiers de l'accueil, de la comptabilité-gestion.

Les offres en alternance dans des métiers comme l'aéronautique sont nombreuses aujourd'hui car la demande de recrutement est importante, l'actualité du Salon de l'Aéronautique le démontre avec les commandes enregistrées par Airbus qui auront une répercussion sur l'ensemble des sous-traitants.

N'hésitez pas à prendre contact avec les organismes et écoles qui sont à votre disposition pour vous renseigner.

Ecole Supérieure des Métiers : esm-muret.fr / Lycée Airbus : lyceeairbus.com



Initiative des habitants

Mme Hélène PASTOR

HP BUREAU SERVICES

Services administratifs
Services recouvrement
aux entreprises

Hélène PASTOR

07 45 07 99 71
hp.bureau.services@gmail.com
<https://hpbs.company.site>



Location de Bennes

L'entreprise FERVERT propose un **tarif préférentiel aux particuliers résidant sur le territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais**.

Montant : 150 € TTC. Prise en charge du traitement des déchets (gravats et déchets verts uniquement) par la collectivité. Durée de la location : 3 jours

Contact : FERVERT au **05 63 30 18 64** ou par mail à fervert@orange.fr

La CCF n'intervient qu'en qualité de partenaire et n'aura aucun rapport financier avec FERVERT.

Decoset vous facilite l'accès à ses déchèteries

Pour faciliter l'accès à l'ensemble des déchèteries de son territoire, le Syndicat Mixte Decoset met en place un **PASS DECHETERIE à compter du 1^{er} juillet 2023**.

L'accès aux déchèteries est normalement réglementé et soumis à la présentation d'un justificatif de domicile. Mais compte tenu de la difficulté à faire respecter cette obligation légale et pour faciliter la vie à ses usagers, le Syndicat propose désormais à ses utilisateurs de créer un compte, afin d'**obtenir un Pass permettant d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire**, sans limitation géographique pour les particuliers résidant sur le territoire de Decoset, et à l'exception des professionnels.

À partir du 1^{er} mars 2024, ce PASS DÉCHÈTERIE **deviendra obligatoire** pour accéder aux déchèteries lors de chaque venue et sera scanné par les agents à l'entrée.

Plus d'informations pour vous inscrire ? Rendez-vous sur www.decoset.fr.

INFOS DÉCHÈTERIES

À partir du 1^{er} juillet 2023,

DECOSET MET EN PLACE LE

PASS DÉCHÈTERIE

N'ATTENDEZ PAS ET CRÉEZ VOTRE COMPTE !*

*Un PASS temporaire vous sera délivré en attendant la validation de votre compte. À compter du 1^{er} mars 2024, le PASS vous sera obligatoirement demandé pour accéder aux déchèteries.

www.decoset.fr

La nature, partenaire dans l'entretien de l'espace public

L'aménagement et l'entretien de l'espace public est l'art délicat de concilier durablement l'esthétique et l'ergonomie urbaine avec la protection de la biodiversité, tout en assurant une bonne protection contre les risques climatiques, inondations et canicules, et ce avec des ressources humaines et financières forcément limitées. Le Pôle technique du Frontonnais teste les solutions qui répondent le mieux à ces impératifs.



Donner droit de cité à la nature, favoriser la biodiversité en ville, ce sont à la fois des souhaits légitimes et des choix de raison pour un développement durable. La nature est un partenaire fiable pour mieux nous adapter au changement climatique et aménager des espaces urbains sûrs et accueillants.

L'accotement qui sépare le trottoir et la clôture des riverains sur la route de Villemur à Villeneuve-lès-Bouloc, et le bord du chemin d'Embalens à Castelnau d'Estrétefonds, ont été aménagés en jachère fleurie avec des espèces adaptées au climat local.

« C'est une **opération test** qui pourra être étendue. Cette prairie qui pousse jusqu'à 40 cm de hauteur ne nécessite qu'une tonte par an, donc une intervention limitée des agents, alors qu'elle peut **faire baisser la température au sol de 3° à 4°C !** Les fleurs poussent librement, en harmonie avec les espèces sauvages, car **tout recours aux pesticides est prohibé**. Elles embellissent la voirie et attirent les pollinisateurs. De surcroît, ces espaces verts permettent **l'infiltration rapide de l'eau de pluie**, indispensable en cas d'averse », explique **M. André Gallinaro**, maire de Villeneuve-lès-Bouloc et vice-président de la CC du Frontonnais.



Les périodes de sécheresse suivies de fortes averses fragilisent la voirie et font de la **perméabilité des sols** une priorité pour l'aménagement urbain. Aussi, la CC du Frontonnais utilise-t-elle des **revêtements perméables, à 100 % en matériaux recyclés** qui permettent l'infiltration des eaux pluviales. Un gain environnemental net pour un coût d'entretien réduit.

Tri à la source des biodéchets : bientôt tous concernés !



A partir du 1er janvier 2024, tous les biodéchets devront être collectés séparément, en application de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire (loi AGEC). Les collectivités devront proposer des solutions permettant aux particuliers d'effectuer ce tri à la source.

Pourquoi une loi biodéchets ?

Chaque habitant jette en moyenne **83 kilos de biodéchets par an**, selon les estimations du ministère de l'Ecologie. Collectés à part, ces biodéchets pourront être **valorisés** par compostage ou épandage, voire pour la production d'énergie par la méthanisation.



Image @Freepik

Comment trier ses biodéchets et où les déposer ?

Les **solutions techniques pour trier des biodéchets** sont adaptées au territoire, urbain ou rural, et au type des ménages concernés, vivant en appartement, en pavillon etc. : composteurs individuels ou collectifs (pour un immeuble, une rue, un quartier), poubelles ou points d'apport volontaire.

Quelle que soit la solution, l'objectif est le même : valoriser, sous forme de compost ou de combustible pour la méthanisation, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, qui seraient autrement enfouis ou incinérés.

PÔLE ENVIRONNEMENT

05 62 79 15 30

environnement@cc-dufrontonnais.fr

Que sont les biodéchets ?

Le code de l'environnement (article L. 541-1-1) définit les biodéchets comme « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires ».

Suis-je concerné par ce changement ?

Le code de l'environnement (l'article L541-21-1), prévoit qu'à partir du **1er janvier 2024, tous les ménages devront trier leurs biodéchets séparément** du verre, des emballages et du reste de la poubelle indifférenciée.

UNE PREMIÈRE PHASE DE DÉPLOIEMENT

Pour anticiper cette **nouvelle obligation**, la CC du Frontonnais lance à partir de cet automne une **phase test de collecte séparée des biodéchets dans le périmètre des colonnes enterrées et de certains points d'apport volontaire**. Cette phase test s'adresse aux foyers dont le logement ne permet pas le compostage.

BON À SAVOIR

La CC du Frontonnais distribuera **gratuitement des bio-seaux aux foyers situés dans le périmètre des colonnes enterrées et de certains points d'apport volontaire dont le logement ne permet pas le compostage.**

Le bio-seau est un outil indispensable. Il permet de stocker jusqu'à 4 jours les déchets biodégradables avant de les amener au composteur ou aux points d'apport volontaire ■

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUi-H)

En 2021 les Conseils Municipaux se sont opposés au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes du Frontonnais. Cette opposition s'est prévaluée de la nécessité de se préparer en amont, pour mener à bien le PLUi-H.

Les élus ont donc travaillé pendant plus d'une année pour se préparer au PLUi-H, en accompagnement avec Haute-Garonne Ingénierie, sur deux axes de travail :

- **Le travail pédagogique et d'acculturation** du PLUi-H (fonctionnement, contenu, modalités, avantages offerts par un PLUi par rapport au PLU et inconvénients etc.)
- **La préparation d'une charte de gouvernance** co-construite avec les communes pour donner à celles-ci une place dans les choix faits sur leurs territoires.

Cependant, malgré les avancées accomplies il n'y a pas eu d'unanimité pour acter le transfert de la compétence aménagement.

Néanmoins, il a été considéré comme un enjeu majeur de construire une stratégie commune pour le territoire, son cadre de vie et la cohérence des politiques publiques (foncier, développement économique, continuités écologiques, biodiversité, mise en œuvre du projet de territoire etc...).

Aussi, la CCF a proposé d'élaborer une **étude prospective de Pré - Projet d'Aménagement et de Développement Durables (Pré-PADD)**.

Ce projet permettra d'aller vers une stratégie conjointe répondant aux grands défis à moyen et long terme dont notamment la loi climat et résilience, la loi d'accélération des Energies Non Renouvelables (ENR), le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et de continuer à préparer l'élaboration du PLUi-H.

Les études vont donc reprendre prochainement sur plusieurs axes :

- **Une organisation urbaine et une stratégie de développement soutenable**, sur le long terme tout en valorisant les spécificités communales ;
- **Une stratégie économique et touristique**, pour générer de l'emploi et accompagner l'attractivité locale ;
- **Un développement qui limite son empreinte écologique** et qui accompagne les transitions écologiques, énergétiques du territoire ;
- **La valorisation des marqueurs de l'identité du territoire communautaire** pour maintenir la qualité du cadre de vie



Sentinelles de l'eau

Riverains, randonneurs, vététistes, pêcheurs ou simples amoureux de la nature, devenez « sentinelle de l'eau » en contribuant au suivi d'écoulement des cours d'eau.

Dans le cadre du renforcement du suivi quantitatif de la ressource en eau, le Syndicat Mixte du Bassin Versant Tarn Aval met en place un **programme de science participative intitulé « sentinelles de l'eau »**. Le but de ce programme est de réaliser un suivi rapproché des écoulements sur le bassin versant du Tarn et ce, pendant toute l'année. Il s'adresse à toute personne volontaire souhaitant contribuer au suivi via des observations visuelles simples. Ce projet est basé sur le volontariat.

Retrouvez les informations sur : <http://www.tarn-aval.com/>

Quel goûter proposer à vos enfants ?

Pris après l'école, le **goûter est un moment important** qui permet d'éviter le grignotage jusqu'au dîner. Si l'enfant n'a pas faim et qu'il n'a pas de problème de croissance, le goûter n'est pas obligatoire



Viennoiseries, biscuits et sucreries sont à réserver aux occasions particulières.

Atelier informatique

Pour la quatrième année « l'Atelier d'initiation à l'informatique pour adultes » géré par le CCAS, a permis à une dizaine de participants de **bénéficier d'une aide individuelle** tous les lundis matin de 10h à 11h30.

Quatre animateurs bénévoles essaient de répondre aux différentes demandes des participant(e)s.

Pas de théorie, mais de la pratique pour répondre à des cas concrets exposés par les participants et cela sur leur matériel personnel : ordinateur, tablette ou même téléphone (utilisation d'internet, gestion de fichiers, photos, emails...).

Si vous souhaitez nous rejoindre ou demander une aide particulière et ponctuelle vous devez vous inscrire auprès de la mairie. **La participation à cet atelier est gratuite.**

Nous vous disons à bientôt

Repas des aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous invite au traditionnel repas des aînés qui aura lieu cette année le **samedi 7 octobre 2023** à 12h00 à la salle des fêtes.

Pour participer à ce repas nous vous demandons de vous inscrire **avant le 20 septembre 2023** en remplissant le coupon d'inscription (Page 12 dans ce magazine), et en le retournant à la mairie. Le CCAS et la Municipalité espèrent que vous répondrez nombreux à cette invitation.



Siel bleu



Vous avez 60 ans ou plus, l'association **Siel Bleu**, acteur à part entière de la prévention santé en France et en Europe depuis plus de 25 ans, en partenariat avec **le CCAS de Villeneuve-lès-Bouloc et la conférence des financeurs de la Haute Garonne** propose des séances d'activités physiques adaptées, dans un cadre sécurisant et une ambiance conviviale, tous les lundis hors vacances scolaires à la salle des fêtes.

Au programme des 32 séances : entretien et mobilisation articulaire, entretien et renforcement musculaire, équilibre, activités cardio-respiratoire, prévention des chutes, activités collectives, sports adaptés, stretching, relaxation.

Modalités d'inscription : Pré-inscription obligatoire par mail ou par téléphone du 29 août au 06 septembre auprès de Julie JERIER de l'association Siel bleu.

Tél : 07 69 98 75 85 - Mail : julie.jerier@sielbleu.org

Une participation vous sera demandée en fonction du nombre d'inscrits et du nombre de groupes qui seront ouverts. **Les personnes n'ayant jamais participé au programme seront prioritaires.**



SAMEDI 7 OCTOBRE

À 12H00

Salle des fêtes



Retour du coupon d'inscription à la mairie
au plus tard le 20 septembre 2023



Coupon d'inscription

Madame (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Monsieur (Nom, prénom).....

date de naissance.....

Numéro de téléphone.....

Repas réservé aux habitants de Villeneuve-lès-Bouloc à partir de 60 ans accompagnés de leur conjoint.

Le Groupement d'Employeurs du Frontonnais



Le Groupement d'Employeurs du Frontonnais a vu le jour cette année à l'initiative du Club des Entreprises du Frontonnais. L'ambition de cette association est de permettre à des structures qui n'ont pas la capacité à recruter à temps plein d'avoir à leur disposition un ou plusieurs salariés. Cette solution permet de mutualiser les besoins en compétences à temps partagé, tout en créant et pérennisant des emplois sur le territoire.

Les adhérents s'acquittent de leur cotisation annuelle puis des différentes factures de mise à disposition. Le GEF se charge du recrutement et de l'accompagnement des profils ainsi que de toutes les démarches administratives.

Pour en savoir plus :

www.ge-frontonnais.fr

David Baptiste : 07.49.49.87.23

contact@ge-frontonnais.fr

L'offre du GEF s'adapte à tous les types de structure, quels que soient les secteurs d'activité : agriculture, service, logistique, associatif.... A ce jour, plus de 15 entreprises locales font déjà confiance au groupement et d'autres prévoient déjà de les rejoindre.

Intermarché Bouloc : Emmanuel Fouilland nous fait un retour d'expérience sur le Groupement d'Employeurs du Frontonnais

Bonjour Mr Fouilland, pouvez vous m'expliquer pourquoi avoir choisi le Groupement d'Employeur?

Comme beaucoup d'entreprises, je rencontre des difficultés pour recruter des nouveaux collaborateurs notamment sur du temps partiel. La recherche de profils prend du temps et a un coût.

C'est la raison pour laquelle j'ai fait appel au Groupement d'Employeurs du Frontonnais. En effet, il se charge de trouver les meilleurs candidats en adéquation avec les besoins des entreprises.

Quels avantages trouvez vous à adhérer au Groupement d'Employeurs du Frontonnais?

Comme je l'évoquais juste avant, la délégation du recrutement est un réel gain de temps (et d'argent) ce qui me permet de me libérer du temps pour gérer mon établissement.

Le deuxième avantage est la simplicité des formalités administratives. Le GEF prend en charge toutes les déclarations sociales, j'ai juste à m'acquitter de la facture en fin de mois.

Enfin, le fait que les temps partiels des salariés soient complétés avec d'autres entreprises permet de les fidéliser.



Après quelques mois en tant qu'adhérent au GEF, quel bilan faites-vous?

Je crois fortement dans le potentiel du GEF. Cela répond vraiment aux problématiques de recrutement des entreprises frontonnaises mais également à celles des habitants qui ont envie de vivre et travailler sur notre territoire.

C'est une vraie solution pour soutenir le développement économique local.

Les coups de cœur de Quentin



La nuée, PHILIPPOT Just (2021)

[capricci]

(Film déconseillé au moins de 12 ans)

Virginie possède sa propre ferme. Mère célibataire, elle lutte quotidiennement pour vivre dans un monde difficile où elle subvient seule aux besoins de sa famille. Au bord du gouffre, elle mise sur une agriculture novatrice : celle des sauterelles comestibles. Mais peu à peu, Virginie s'engouffre dans les tréfonds de ses serres au point de développer un lien fusionnel avec les insectes. Ces enfants et son entourage commencent alors à s'inquiéter, tant elle semble de plus en plus absorbée par sa nouvelle activité ...

Just Philippot signe un premier long-métrage à suspense, angoissant et déroutant. Le réalisateur n'hésite pas à convoquer les références (on peut entre autres penser à *La mouche* de David Cronenberg, où le thème du *Body-horror* est central) tout en se démarquant par une histoire originale sur fond de questionnement autour de l'agriculture moderne et de son fonctionnement.

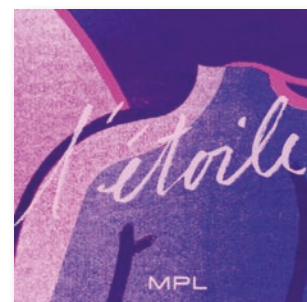
Le genre de l'épouvante a bien souvent du mal à se renouveler. En France, il peine même à exister. Aux amateurs de films d'épouvante, et aux autres : ne passez pas à côté de *La nuée*, film subtil et intrigant qui ne manquera pas de vous tenir en haleine.

L'étoile – MPL
[L'Amirale, janvier 2020]

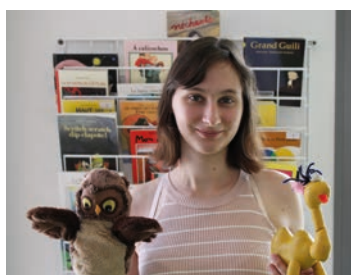
Groupe grenoblois depuis 2012, MPL est composé de cinq garçons. Ils ont sorti quelques albums, dont celui-ci, l'avant-dernier, *L'étoile*.

Aussi bien adapté aux adultes qu'aux enfants, cet album touchant et drôle propose différents styles musicaux à mi-chemin entre le rap, le folk et la pop. Les différents morceaux naviguent ainsi entre voyage onirique (le mystère abyssal), mélodies dansantes (que des cœurs) ou mélancoliques (cendres).

Ces différents textes poétiques, par-dessus ces mélodies à la fois douces et entêtantes, vous emporteront au travers d'une sensibilité vibrante qui composent cet album rafraîchissant et plein de vie.



Bienvenue à Noémie



Depuis le 20 juin, vous êtes désormais accueillis par deux agents à la médiathèque ! Noémie est venue renforcer l'équipe dans l'accueil de la médiathèque et le développement des animations culturelles.

Après s'être formée aux métiers du Livre, Noémie a travaillé en tant qu'agent à la médiathèque Danièle Damini de Croix Daurade. Spécialisée dans la littérature jeunesse, elle sera ravie d'accueillir petits et grands pour leur lire des histoires avec ses deux mascottes. N'hésitez pas à lui demander conseil.

Nouveauté à la médiathèque

La médiathèque de Villeneuve-lès-Bouloc, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de la Haute-Garonne, propose maintenant un espace **jeux de société**. Vous y découvrirez des jeux pour tous les âges.

Peut-être avez-vous également aperçu un **nouvel espace « vinyles »** doté d'une platine. Vous pouvez ainsi vous en servir sur place avec ou sans casque audio, ou même emprunter les différents vinyles chez vous.



SPECTACLE

LES PETITES CASSEROLES QUE TU TRIMBALLES



SAMEDI
30
SEPTEMBRE

17H30

A
PARTIR
DE 5 ANS



SALLE DES FÊTES VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

Enfant gratuit / 6 € à partir de 12 ans

Réservation des billets en ligne sur www.villeneuvelesbouloc.fr, à la médiathèque ou directement sur place le jour de la représentation.

École

La classe de CE1 participe depuis le mois de mars à la réalisation du **jardin partagé** implanté sur la commune depuis peu.

Chaque semaine, les élèves rejoignent Monsieur André Faggion au jardin (membre de l'association assurant la gestion du jardin). Celui-ci leur fait **découvrir diverses espèces, la biodiversité du milieu**. Il leur apprend également le fonctionnement de notre écosystème et la manière de l'exploiter en vue d'une culture saine et non invasive.

Ils ont planté et suivent l'évolution de **fèves, de pommes de terre, d'oignons, de butternuts, de tomates cerises,** Qu'ils seront heureux de déguster le temps venu !



La sortie au poney club de Carmantran

Après avoir travaillé l'équilibre sur une draisienne puis sur un vélo sans roulettes, **les petits, moyens et grands de la classe de Aude** ont pu poursuivre avec l'équilibre ...sur un poney ! Ils ont passé une journée au **centre équestre de Carmantran** à Castelnau d'Estrétefonds et pu goûter au plaisir de la voltige : tenir debout, en levant les bras, s'asseyant à l'envers... Puis ils sont montés sur les selles, rênes en main, et ont pu diriger leur poney dans une carrière puis sur un sentier. Et pour finir ils ont dirigé un attelage !



L'après-midi fut consacré à **une chasse au trésor** dans différentes parties du centre équestre et ils ont encore été très forts !! **Un grand bravo à tous ces petits cavaliers !**

Le défi sportif solidaire

Les maternelles ont eu l'immense fierté de rouler devant tous les élèves de l'école et de nombreux parents venus les encourager. Ils ont montré leur adresse sur **des draisennes et des vélos sans roulettes**, leur persévérance également ! Les dons récoltés au cours de ces épreuves sportives profiteront à une école de Madagascar. **Merci à tous ces champions !**



L'accueil de loisirs

Rétrospective de l'année 2022/2023

Retour en images sur l'année écoulée : sorties, grands jeux, activités et jeux, voici tout ce qui a été organisé par l'accueil de loisirs.

- **Le marché de Noël**

Grâce aux enfants et à leur motivation nous avons pu récolter, pour l'association « Copain du monde » du Secours Populaire, 853 € avec la vente des objets réalisés par les enfants.

- **Les lutins farceurs**

Nous avons eu la visite de deux lutins farceurs chaque jour du mois de décembre. Les enfants se sont aperçus de toutes les petites farces que les lutins composaient lors de nos absences.

- **Le Carnaval**

La réalisation d'un char et de Mr Carnaval, par les enfants, orna le défilé durant lequel enfants, maîtresses et animateurs ont participé. Tout ça dans la joie et la bonne humeur.

- **Les grands jeux et les sorties**

Tout au long de l'année, les vendredis avant chaque vacances, des grands jeux ont été programmés. Des sorties à l'espace de loisirs ont été prévues, pour

les maternelles et élémentaires, pendant les pauses méridiennes. Les enfants aiment beaucoup s'amuser dans ce lieu.

- **Les Temps d'Activités Périscolaires**

Chaque période de l'année des TAP sont mis en place permettant de découvrir des activités visant à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc... Cette année des TAP cuisine, marionnettes, expériences scientifiques, peinture, langue des signes, italien, tissage, multisport et TAP Créa ont été mis en place.

- **Les mercredis**

Chaque période les animateurs mettent en place des activités autour d'un thème choisi (à nous l'espace et la fête foraine).

- **Les vacances**

Petites ou grandes vacances, l'ALAE met tout en œuvre pour procurer plaisir et enthousiasme tout au long des vacances à travers divers thèmes : nouvel an chinois, à nous le printemps et les vacances d'été.

Et enfin, pour clôturer l'année, la réalisation et les répétitions du spectacle de fin d'année.

Nous vous disons à l'année prochaine et passez de bonnes vacances !!!



Comité des fêtes



Le Comité des Fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc a comme chaque année lancé l'été et les vacances par **la traditionnelle fête locale**.

Cet événement tant attendu, qui s'est déroulé du 30 juin au 2 juillet, a rassemblé les habitants de la commune et des environs pour célébrer l'été dans une atmosphère festive et conviviale.

Pendant ces 3 jours, le centre du village s'est animé avec **une multitude d'activités et de divertissements pour tous**.

La fête du village a commencé par le concert du groupe « **109** » **des cools de musique**, créant une ambiance joyeuse et festive. **Le groupe « Ibiza Night »** a par la suite pris le relais pour animer la soirée sur des rythmes énergiques !



Le lendemain nous avons pu vous accueillir à la salle des fêtes pour une belle soirée gourmande grâce aux petits plats d'**Atout Cook**, rythmée avec le spectacle cabaret et les cascades d'Ibiza night et de ses guests talentueux !



La soirée pris ensuite la direction des années 80-90 pour le plus grand plaisir des fans du madison !! N'oublions pas **la fête foraine** qui a pu accueillir les plus jeunes sur les auto-tamponneuses, le stand de tir ou encore les jeux gonflables de vendredi à dimanche.

Pour finir, **les animations du dimanche** ont permis de rassembler en fin d'après-midi les plus petits dans une « **boum mousse** » animée par DJ Gabin, très talentueux du haut de ses 12 ans.

La soirée s'est poursuivie avec **le feu d'artifice** puis la soirée mousse.

Nous espérons que cet événement aura encore satisfait les plus grands et les plus petits. Un grand merci à tous les participants les artistes les chefs et nos amis les forains !



Les événements à venir sont encore nombreux :

- **Le vide grenier**, le **dimanche 3 septembre**
- **La diffusion du match d'ouverture de la coupe du monde de rugby** qui opposera l'équipe de France aux All-Black dans un duel au sommet, **le vendredi 8 septembre**



Venez pousser avec nous derrière les bleus et nos toulousains talentueux ! La diffusion se fera dans le hall de la salle des fêtes !

- **Le loto**, nous vous attendons nombreux le **dimanche 15 octobre**. Nombreux lots divers et variés à gagner !!

En cette période de coupe du monde, le loto sera suivi probablement de la **diffusion du 1/4 de finale** pour lequel sauf accident nous attendons nos bleus ! Match à enjeu et à suspense à venir !

Le Comité des Fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc continue ainsi de proposer **des événements diversifiés et animés tout au long de l'année**. Grâce à leur engagement et à leur créativité, ils parviennent à rassembler la communauté et à créer des moments de partage et de convivialité.

Nous sommes impatients de vous y accueillir et de profiter de ces occasions uniques pour se divertir et se retrouver entre amis et en famille.

Le Comité des fêtes.





Association des Parents d'Élèves

Quésaco ?

Il s'agit de **parents d'élèves volontaires et bénévoles** souhaitant s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants.

Comment ?

En organisant divers événements permettant de récolter des fonds qui financeront une grande partie du coût des sorties scolaires, des intervenants et du matériel pour des projets pédagogiques



Comme chaque année, l'APE a participé **au financement de nombreux projets** menés par l'équipe pédagogique de nos écoles maternelle et primaire. Pour exemple, les frais liés au voyage scolaire dans le pays basque pour trois classes de l'école ont été pris en charge pour près d'1/3 par l'APE. En moyenne, la participation de l'APE aux sorties scolaires est de l'ordre de 70 % !

La dernière partie de l'année scolaire 2022-2023 a connu un rythme intense d'événements ! L'APE était présente avec sa buvette et restauration :

- Le 20 avril pour **le spectacle de l'école,**
- Le 23 juin pour **la représentation de l'ALAE,**
- Le 7 juillet lors de **la kermesse.**

UN GRAND MERCI aux bénévoles – grandes sœurs, mamans, papas, mamies, papis, maîtresses – pour leur encadrement des stands de jeux avec dynamisme et dévouement ! Merci d'avoir participé à ce moment de partage pour conclure l'année scolaire avec cette fête particulièrement réussie et une nouveauté : **la réservation des formules disponible en ligne !** Merci aussi à la démarche solidaire en ayant confectionné des bracelets brésiliens qui ont été vendus durant la kermesse et les fonds ont été reversés à l'APE. Un merci très spécial aux conjoints des bénévoles de l'APE : toujours prêts.es ! L'APE remercie également la municipalité de Villeneuve-lès-Bouloc pour sa confiance et son soutien dans chacune de ses démarches !

★ Une nouvelle année scolaire se prépare ! ★

L'APE souhaite plus que jamais poursuivre sa mission. Pour cela, plusieurs événements se profilent lors desquels nous aimerions vous voir nombreux ! Alors à vos agendas !

Samedi 2 septembre 2023

Les bénévoles de l'APE seront présents au **Forum des associations.** Nous serons ravis de partager avec vous la bonne ambiance qui règne dans le collectif et rendre contagieux notre désir de financer tout projet pédagogique porté par nos maîtresses.

Judi 21 septembre 2023 à 20h30

L'Assemblée Générale de l'APE se tiendra dans la salle de réception de la salle des fêtes. Cela sera l'occasion de faire un point sur l'année écoulée et envisager la nouvelle année scolaire dans la joie et la bonne humeur en constituant le nouveau bureau. Nous serons heureux d'accueillir de nouveaux membres. Plus on est nombreux, plus on est créatif !

Matinée du samedi 14 octobre 2023

Ce sera la mythique **Tournée croissants !** Bloquez la date ! On vous attend nombreux à la salle du Conseil de la mairie ! Ce sera encore une occasion de découvrir notre village autrement et de partager de jolis moments avec la population villeneuvoise.

A très bientôt !

Les parents bénévoles de l'APE





La vie des sections

« Partage tes loisirs et tes activités »

L'activité « marche » s'est organisée cette saison et propose 2 types de balades :

- **courte** (avec peu de dénivelé et de difficultés)
- **plus longue** (de 10 à 15 km), permettant à chacun de participer selon ses possibilités et en fonction des conditions météorologiques.

Le « bouche à oreille » amène de nouveaux marcheurs et l'**esprit de convivialité** qui anime le groupe fait de cette activité un outil de lien social bienvenu dans le village.

Après avoir exploré les alentours, les « marcheurs » explorent de nouveaux itinéraires grâce notamment à Gilles, infatigable chercheur de nouvelles destinations et de nouveaux paysages : **Grenade, La Magdeleine, Montjoire, Monpitol...**

La communication à l'aide du groupe WhatsApp « **Jeudi, on marche** » permet de donner les informations et d'échanger quelques photos accompagnées de commentaires souvent savoureux !



Le covoiturage est toujours la règle.



L'amicale

- **Les sorties au Bascala** ont permis à certains d'entre nous de profiter de spectacles, notamment Coldplayed.
- Une sortie dans le Gers est prévue en septembre.
- Dès la rentrée de septembre, **le mardi après-midi**, une rencontre avec des **jeux de société** : scrabble, Rummikub, jeu de cartes... sera organisée dans la salle des activités (à côté de l'école).

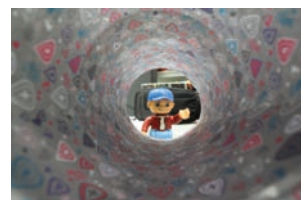


« Club Photo »

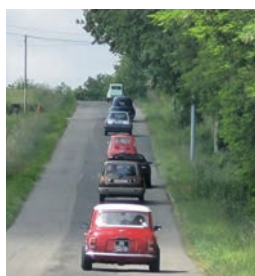
Cette année, lors de chaque rencontre, nous devons relever **un défi** (les ombres, le cadre...) et nous traitons **un thème** (la photo en noir et blanc, le contre-jour...). Le tout est fait dans la bonne humeur, de manière ludique et conviviale. Même si vous n'êtes pas chevronnés, venez nous rejoindre pour devenir plus créatif et réussir toutes vos photos.

Le passage en heure d'été nous permet de faire **des photos en extérieur**, en commençant par les couchers de soleil.

Fin août, début septembre, **une exposition à la salle d'exposition** mettra à l'honneur les réalisations des participants.



Les autos anciennes de Villeneuve



Nous sommes un couple de passionnés par tous les véhicules anciens qu'ils aient 2,3 ou 4 roues.

Notre groupe Facebook se nomme « **les autos anciennes de Villeneuve** », nous faisons **tous les seconds dimanches du mois** un rassemblement place de la mairie, et organisons des balades dans la région, la première balade a réuni 30 équipages et environ 70 personnes venant de toute la région.

Contact : Yves PETIT : 06 12 58 55 14

Facebook « [les autos anciennes de Villeneuve](#) »



Rassemblement Juin 2023 place de la mairie



Les patineurs Villeneuvois



Un dernier trimestre chargé pour le club des patineurs Villeneuvois !

Après s'être remis de la **soirée disco roller** organisée pour fêter le quart de siècle du club, nous nous sommes donné rendez-vous fin mai pour la traditionnelle sortie ludique de fin d'année.

Plus de 130 personnes se sont retrouvées pour une journée sportive entre arbreset montagnes

dans les Pyrénées. **Une sortie accrobranche et jeux au sol** en grande partie financée par le club (bus, entrées adhérents et participation accompagnant), qui malgré la pluie de fin de journée, a ravi petits et grands.

Après le dernier cours fin juin, **c'est plus de 100 personnes** qui étaient également présentes pour l'apéritif dinatoire de fin d'année offert par le club. Merci à nos adhérents de répondre présents toujours plus nombreux chaque année pour tous nos événements festifs ! L'apéritif a été l'occasion pour petits et grands de se retrouver, de patiner ensemble mais aussi pour

tous de se souhaiter un bel été, de dire au revoir à certains et à l'année prochaine pour d'autres.

En effet, comme chaque année, **c'est 75 % de notre effectif qui se réinscrit** pour la prochaine rentrée sportive ! Certains créneaux sont déjà complets ou presque... **Mais il reste encore des places**, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous retrouver au forum des associations !

Contact :

Charline, présidente : **06 89 94 23 58**

Site :

<https://lespatineursvilleneuvois.fr/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/rollerVLB>



Les petits papillons

Association d'Assistantes Maternelles

Les Assistantes Maternelles Agréées de la commune et des villages alentours ainsi que les parents ou accompagnants **d'enfants de moins de 3 ans**, partagent un moment convivial et ludique plusieurs matinées par semaine dans la salle multi activités mise à disposition par la mairie.

Pendant 2 heures, les tout-petits peuvent profiter d'une grande salle spécialement aménagée pour eux avec à disposition **des jeux adaptés à leur âge et en accès libre**. Nous leur proposons également des activités encadrées et des ateliers di-

rigés autour de différents thèmes.

Nous organisons des goûters pour les anniversaires des enfants et pour les événements importants du calendrier (Noël, carnaval, Pâques...). Nous prévoyons des sorties en extérieur selon la météo (parc, forêt, aires de jeux...)

Les derniers événements passés :

- Carnaval et goûter – mars 2023
- « Chasse aux œufs de Pâques » au petit bois de Villeneuve – avril 2023
- Activité fête des mères et pères – mai / juin 2023
- Découverte du Jardin public partagé de Villeneuve avec dégustation des fèves – juin 2023
- Pique-nique – juin 2023

L'association sera présente au forum **le 2 septembre 2023**. Venez nous rencontrer si vous souhaitez adhérer ou si vous cherchez une assistante maternelle pour la garde de votre enfant.

Si vous avez des jeux, des jouets ou du matériel de puériculture en très bon état qui ne servent plus, vous pouvez leur donner une deuxième vie au sein de l'association les Petits Papillons.

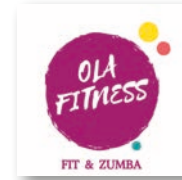
Contact :

Christine DUMAS : **06 83 17 84 69**

lespetitspapillons31620@gmail.com



OLA fitness



L'association OLA Fitness propose des cours de Zumba adultes et enfants, de cardio, de renforcement musculaire et de Yoga Enfants

Chez Ola Fitness, notre volonté est de faire de votre séance sportive un moment précieux durant lequel vous vous dépensez tout en recevant l'énergie du coach et du groupe.

Ludivine et Séverine, nos 2 coachs, vous transmettrons sans aucun doute un bout de leur passion communicative pour le sport dans la bonne humeur...

- **Zumba :**

C'est un mélange de plusieurs danses latines telles que la salsa, le merengue, la cumbia, le reggaeton, le flamenco... associées à des mouvements



dynamiques de fitness.

La Zumba est un cours de Fitness où vous travaillerez principalement votre endurance cardio vasculaire mais également le renforcement et la tonification de vos muscles, et tout ça sans même vous en rendre compte. La Zumba est un cours avant tout ludique, ensoleillé et chaleureux. Tout le monde peut y participer, pas besoin de savoir danser, la zumba ne s'apprend pas elle se vit !!!

Prenez une 1 heure pour vous, venez vous lâcher sur des rythmes endiablés !!

Les cours de zumba auront lieu dans la superbe Salle des Fêtes et peuvent accueillir jusqu'à 100 personnes !

- **STRONG Nation™**

Cours qui associe **des séquences d'entraînement au poids du corps, des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur le cardio et la plio**, le tout au rythme d'une musique spécialement élaborée pour être en parfaite synchro avec chaque mouvement. Le cours est accessible à tous avec plusieurs options plus ou moins faciles en fonction de votre condition physique. Si vous voulez repousser vos limites, ce cours est fait pour vous !

- **C.A.F - Cuisse Abdo Fessiers / Body Sculpt**

La ceinture abdominale (ventre et taille), les fessiers ainsi que les jambes sont sollicités

Le Body sculpt est également un cours de renforcement musculaire visant à renforcer et tonifier l'en-

semble du corps.

Ce sont les cours idéaux pour les personnes souhaitant affiner et tonifier leur silhouette.

- **HIIT**

Un entraînement en intervalles de haute intensité composé de phases d'action puis de récupération active. Le HIIT permet de se dépenser très rapidement afin de brûler un maximum de calories ! A toutes celles qui « n'ont pas le temps ! » le hiit est fait pour vous !

- **YOGA enfants (7/11 ans) 45 mn**

Les jeunes Yogi vont développer leurs créativité, souplesse, concentration et surtout confiance en soi sous la bonne énergie de Séverine, formée au Vinyasa Yoga et Yoga enfants, des séances structurées, amusantes et interactives pour le plaisir de tous !



Toutes les informations sur les plannings et les tarifs sont disponibles sur le site www.olafitnesssteam.com ainsi que sur la page Facebook.

La reprise des cours se fera dès le lundi 4 Septembre (pour les adultes) et semaine suivante pour les enfants. Cours d'essai possible au mois de Septembre.

Nous vous donnons rendez-vous au Forum des associations le samedi 2 Septembre !

Le Bureau :

Fanny BUSSIERE – Présidente / Stéphanie LAPALUS – Trésorière / Astrid BONED – Secrétaire

Contact : www.olafitnesssteam.com
contact@olafitnesssteam.com

Judo club



Les inscriptions pour la saison 2023/2024 sont d'ores et déjà ouvertes mais nous serons présents au forum des associations pour ceux qui le souhaitent.

Voici les créneaux horaires pour cette année :

- **Lundi :** - Adultes (2010 et avant) : 19h00-20h15
- **Mercredi :** - Eveil judo (2018-2019) : 16h30-17h15
- Judo enfant (2016-2017) : 17h30-18h30
- **Vendredi :** - Judo enfant (2014-2015) : 16h30-17h30
- Judo enfant (2011-2012-2013) : 17h45-18h45

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Bonne rentrée à tous !

Contact :

- Gwaëlle LE BIHAN (présidente) : **06 64 13 59 06** / Julien DALOD (Professeur) : **06 25 01 38 27**
- Mail : judo.villeneuve@yahoo.com
- Site internet : jc-villeneuve-les-bouloc.ffjudo.com
- Facebook : [@Judo.Villeneuve31620](https://www.facebook.com/Judo.Villeneuve31620)



VLB pétanque



L'équipe de VLB Pétanque tenait à vous remercier pour votre présence à **la fête de la musique le 24 juin 2023**. Nous tenons également à remercier les groupes de musique présents ce jour-là : L'école de musique CCF, les Bandas Jazz'Amis, les Rois de Rien et Foggy Monday. Merci pour ce moment de partage.

De plus, nous remercions le comité des Fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc qui, comme tous les ans, a collaboré avec nous le dimanche 2 juillet pour la fête foraine du village en nous permettant d'organiser le concours de pétanque. Nous remercions tous les joueurs et spectateurs présents ce jour-là.

Pour finir, nous vous rappelons que l'équipe de VLB Pétanque organise tous les ans, le marché de Noël de Villeneuve-lès-Bouloc le **10 décembre 2023**, le Père-Noël vous attend nombreux.

Nous organisons également le réveillon de la Saint-Sylvestre le **31 décembre 2023**, plein de joie et de bonne humeur (sur inscriptions). Venez partager ces moments avec nous !

L'Équipe VLB Pétanque vous dit à bientôt.

Contact : **07 68 43 86 92**

Instagram: [vlb.petanque](https://www.instagram.com/vlb.petanque)

Facebook: [VlbPetanque](https://www.facebook.com/VlbPetanque).



La joie de vivre

L'association vous invite à venir participer au thé dansant qui aura lieu le **jeudi 31 août à 14h30** à la salle des fêtes.

Orchestre : Aldo Feliciano / Entrée 11 € avec boissons et pâtisseries

Contact :

Renée : **06 74 99 32 32** ou Anne-Marie : **06 24 75 50 70**



Les cools de musique

Les Cools de Musique vous informent qu'ils seront présents le **samedi 2 septembre 2023** au matin, lors du forum des associations. Nous serons heureux de vous accueillir et de répondre à toutes vos questions concernant les activités de l'école, ainsi que les cours d'instruments et les ateliers de musique d'ensemble.

Au plaisir de vous rencontrer le 2 septembre.
Le bureau des Cools.



Association pour la Culture et l'Environnement de Villeneuve-lès-Bouloc

Le jardin public partagé vous attend !

5 mois déjà que le jardin public partagé « **Des racines et des herbes** » se met en place.

L'aménagement du jardin se dessine progressivement, **la culture des plantes** (fraises, fèves, plantes aromatiques comme groseille et framboise) nous rappellent la notion du temps. De nombreux participants les vendredis avec l'école et les samedis matin (adultes et enfants) -construisent cet espace : dessinent les allées, transportent du compost et du broyat et de la tonte, sèment, plantent.

Merci à tous ceux qui ont rendu possible la création et le développement de ce jardin dont l'objectif principal, au-delà de **la découverte de la vie d'un jardin**, de **l'apprentissage collectif de la permaculture**, reste **de créer du lien** autour d'une activité pédagogique et festive.

UN EXEMPLE : Nous avons planté et dégusté l'hémérocalle (*Hemerocallis fulva*) : Ses fleurs oranges à rougeâtres ont une saveur douce et croquante. Les fleurs de l'hémérocalle

ne durent qu'une journée, mais la plante produit continuellement de nouvelles fleurs pendant plusieurs semaines, voire mois, au cours de la saison estivale.



NOS RENDEZ-VOUS :

Samedi 2 septembre lors du forum des associations : visite du jardin et inscription (10€ par adultes et par an)

Samedi 14 octobre « journée découverte » au jardin avec ateliers sur le thème : Que faire en automne au jardin pour préparer la nouvelle saison de 2024 ?

Et tous les autres samedis matin de 9h30 à 12h.

FAITES-NOUS PART DE VOS ATTENTES

Contact :

Tél : **06 68 09 01 28**

Mail : acevilleneuve@gmail.com

> *Le sais-tu ?*

Tout savoir sur le recyclage

- 1 Pour être recyclés, les déchets et les papiers usagés doivent être placés dans des poubelles de couleurs différentes selon leur type (carton, papier, plastique, verre, déchets organiques...).
- 2 Un camion à benne les ramasse et les emporte vers un centre de tri des déchets.
- 3 Au centre de tri, ils sont triés à la main.
- 4 D'autres camions emportent ensuite les déchets vers leur lieu de traitement.

Les déchets non recyclables

L'incinération
Certains déchets sont brûlés dans des usines spéciales. L'énergie dégagée sert à produire de l'électricité et du chauffage.

Les décharges
D'autres déchets ne peuvent pas être brûlés. Ils sont déposés dans des décharges.

Le compost
En se décomposant, les déchets végétaux se transforment en un **engrais** naturel : le compost.

Les matériaux recyclables
Ce sont des matériaux qui peuvent être utilisés pour fabriquer de nouveaux objets : le papier, le carton, le plastique, le métal, le verre. Ils servent à fabriquer des bouteilles, des habits, du papier, des vélos...

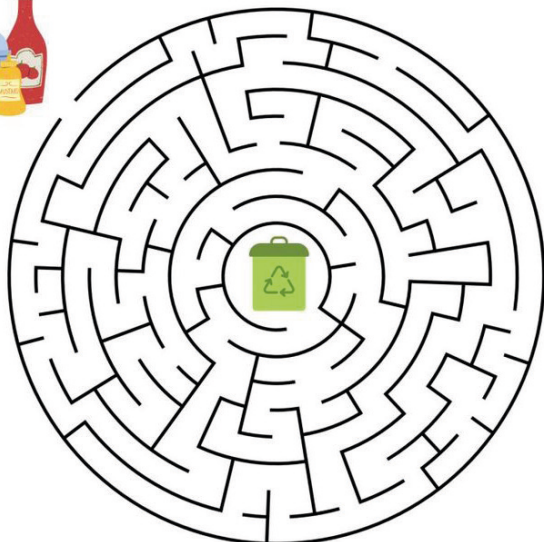
Dico

<p>Recyclage (ici) : transformation des déchets en vue de les réutiliser.</p>	<p>Organique : qui provient des êtres vivants (animaux et végétaux).</p>	<p>brûler quelque chose. Engrais : produit qui sert à faire pousser plus rapidement les végétaux.</p>
--	---	--

> *Coloriage*

> *Labyrinthe*

Mets les déchets à recycler dans la poubelle recyclable.



En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le bulletin municipal aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.

« Que vive mon village ! » Élus de la minorité

ET L'AGRICULTURE ?

La couleur et l'odeur de nos champs, la fraîcheur de nos bois, la qualité de l'air, constituent des raisons de notre installation à VLB : or elles résultent en grande partie des activités des agriculteurs (24 en 2000, 14 en 2016). Seront-ils assez nombreux pour maintenir notre paysage, et produire notre nourriture dans un contexte où la profession doit affronter la crise énergétique, le réchauffement climatique, et l'obligation de revoir ses modes de production (non-utilisation des intrants extérieurs nocifs pour l'environnement et la santé)

Depuis 20 ans, le conseil municipal mobilise l'essentiel de son budget pour répondre aux besoins immédiats de la population (trottoir, parking, tout à l'égout mais aussi des services : culturel, sportif, santé ...).



Pour conserver la qualité de notre environnement, le réchauffement climatique nous impose aujourd'hui une nouvelle priorité : « Accompagner les agriculteurs dans l'agroécologie »

Quelques exemples pour engager la recherche de solutions adaptées à notre territoire, avec le soutien de nos partenaires (Département, Région, Etat, Chambre d'Agriculture, CCF)

- Améliorer les sols en recyclant les déchets verts (tonte, broyat...) produits localement
- Favoriser le développement de nouveaux modes de culture : agroforesterie sur les céréales, les vignobles et les prairies, plantation de haies.
- Accompagner l'installation des jeunes agriculteurs

Nous voulons croire en une commune soucieuse de l'avenir de son agriculture.

A.Faggion T.Pattyn

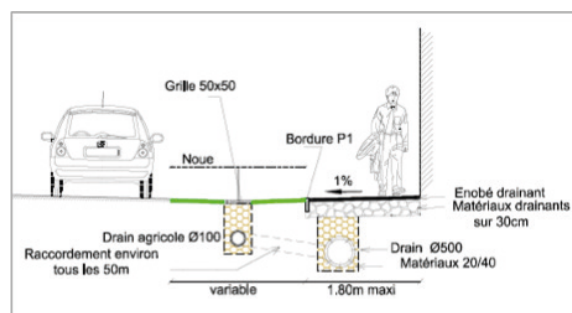
Majorité municipale

En tant que Vice-Président de la commission Voirie de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF), j'ai jugé important et utile de partager avec vous les actions mises en place par la CCF pour concilier **la réfection de nos voiries, l'étude de nos futurs piétonniers et la gestion différenciée des espaces verts dans le respect de l'environnement.**

L'essentiel de notre réseau routier est constitué de voiries dites souples, laissant la possibilité de reprises de chaussées avec des techniques moins coûteuses et plus vertueuses en termes d'environnement. Ce procédé innovant consiste à raboter la voirie existante sur environ 5 cm et de **retraiter directement le matériau récupéré pour réaliser le reprofilage de la voie.** La couche de finition est réalisée par injection du liant directement dans la raboteuse, suivie par l'application de la couche de grave émulsion fabriquée.

Concernant le nouveau procédé d'études piétonniers, il consiste à **créer une noue d'infiltration** entre le piétonnier et la voie pour **favoriser la perméabilité des sols** et à utiliser un revêtement du piétonnier drainant comme expliqué dans ce schéma de coupe.

La Gestion Différenciée (GD) des espaces verts consiste à adapter le mode d'entretien d'un espace vert à sa fonction (terrain de sport, parc, sentier, trottoir, ...) afin de **respecter au mieux l'environnement et la santé humaine.** Elle permet de gagner du temps pour l'utiliser pour d'autres tâches.



État civil

NAISSANCES

Le 22 mai 2023
DUGOUJON Emma

MARIAGE

Le 27 avril 2023
PENNES Bernard et
GASQUET Josiane

DÉCÈS

Le 17 février 2023
SOULES René
Le 11 avril 2023
PENAVAYRE Jean, Georges, Marie

Agenda

AOÛT

Du 29 août au 15 sept.
Exposition photos
Salle d'exposition

Jeudi 31 août 14h30
Thé dansant
Salle des fêtes

SEPTEMBRE

Samedi 2 sept. 9h30
Forum des associations
Salle polyvalente

Samedi 2 sept. 14h
Atelier « Patchwork et papote »
Maison des activités

Dimanche 3 sept.
Vide grenier
Place publique

Vendredi 8 sept.
Diffusion match rugby
Salle des fêtes

Samedi 16 sept. 10h30
Atelier parent/enfant
« Snoezelen et animaux »
Salle d'exposition

Dimanche 17 sept. 9h00
Balade dans le Tarn
Salle des fêtes

Samedi 21 sept. 20h30
Assemblée générale APE
Salle des fêtes

Du 22 sept. au 13 déc.
Exposition « Itinéraire de
création »
Médiathèque

Samedi 23 sept. 10h30
Atelier adulte « Arrangement
floral japonais »
Maison des activités

Samedi 30 sept. 17h30
Spectacle « Les petites casse-
roles »
Salle des fêtes

OCTOBRE

Vendredi 6 oct. 20h30
Soirée des nouveaux habitants
Salle des fêtes

Samedi 7 oct. 12h
Repas des aînés
Salle des fêtes

Samedi 14 oct.
Tournée des croissants
Salle du Conseil Municipal

Samedi 14 oct.
Journée découverte
Jardin partagé

Samedi 14 oct. 10h30
Spectacle « Loupiotte »
Médiathèque

Samedi 14 oct. 14h
Atelier « Patchwork et papote »
Maison des activités

Dimanche 15 oct.
Loto
Salle des fêtes

Samedi 21 oct. 20h30
Théâtre adulte « Appelez le
Max ! »
Salle des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 4 nov. 14h
Atelier « Patchwork et papote »
Maison des activités

Samedi 18 nov. 20h30
Concert « Swing Vandals »
Salle des fêtes

Samedi 25 nov. 9h30
Présentation des nouveautés
Médiathèque

DECEMBRE

Samedi 2 déc. 14h
Atelier « Patchwork et papote »
Maison des activités

Samedi 2 déc. 17h
Spectacle « L'arbre »
Salle des fêtes

Dimanche 10 déc.
Marché de Noël
Salle des fêtes

Samedi 16 déc. 10h30
Atelier parent/enfant
« Snoezelen et animaux »
Salle d'exposition

Samedi 16 déc. 17h30
Spectacle « Histoire d'un
escargot »
Salle des fêtes

Dimanche 31 déc.
Réveillon
Salle des fêtes



FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 2 SEPTEMBRE 2023

DE 9H00 À 12H00

SALLE POLYVALENTE DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC